



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
itb76@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
itb76@itbfr.org

L'essentiel de la semaine :

15 parcelles fixes ont été observées cette semaine.

Stade : cotylédons en crose à cotylédons séparés

Ravageurs :

Limaces :



La présence de limaces grises est signalée dans 3 parcelles. Il n'y a pas d'observations de dégâts à ce jour.

Pour évaluer le risque au niveau de la parcelle, il est conseillé de poser des pièges sur sol humide sans appâts. Disposer 4 bâches / piège de ¼ de m² et relever ceux-ci tous les 48H.

Seuil de nuisibilité : 1 limace noire/m² ou 4 limaces grises / m².

D'une façon générale, la mise en place de zones de comptages (6 rangs x 10 m) permet également de contrôler la dynamique de levée des betteraves, et de surveiller d'éventuels dégâts de parasites.

Facteurs favorisant le développement de la limace :

- Humidité régulière et température douce
- Sols argileux
- Préparation motteuse
- Techniques culturales simplifiées

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



Symptômes : tiges sectionnées, les cotylédons et les jeunes feuilles présentent des morsures. La présence de mucus blanc luisant est un signe de présence de limaces.



Plantules sectionnées au ras du sol



Cotylédons avec morsures



Des dégâts de mulots ont été observés sur 3 parcelles. Dans ce cas, on retrouve la graine décortiquée lorsque celle-ci a été positionnée trop en surface. Il n'y a plus de risque de dégâts de mulots à partir du moment où la graine est germée.



← Dégâts de mulots